

CALENDRIER PREVISIONNEL DE COLLECTE DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

2nd semestre 2025



Secteur ATIMA / HITIMAHANA / FAREROI

Ordre de ramassage dans la semaine

- A1** Atima : Jeunes ménages, social, résidence, semi résidence
- A2** Meilleur marché / Casa Mahina / Tevaipatu / Impérial / Sanquer / Hitimahana maternelle
- A3** Socredo / Matavai / ligne droite Hitimahana / Collège Mahina
- A4** Lotissement Fareroi

Semaines du

du	30-juin	au	04-juil
du	04-août	au	08-août
du	08-sept	au	12-sept
du	13-oct	au	17-oct
du	17-nov	au	21-nov
du	22-déc	au	26-déc

Les déchets verts et encombrants peuvent être déposés le week-end précédent la date de collecte, merci de les séparer.

> SONT DES ENCOMBRANTS : le mobilier (tables, chaises, sommiers, canapé, etc.), les gros appareils électroménagers (cuisinières, réfrigérateurs, aspirateurs, machine à laver, etc.) et objets divers (vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisines, articles de sport)

> NE SONT PAS RAMASSEES : le verre => à déposer aux bacs prévus à cet effet aux parking du dispensaire et de l'entrée du RSMA

Les batteries de voiture, pots de peinture et solvants, huiles de moteur, ampoules et néons, piles, petits électroménagers et bouteilles d'Helium => contacter le Centre technique

• **INFORMATIONS SUR LES CONSIGNES DE TRI ET SIGNALEMENT DE DEPOTS SAUVAGES** : 40.48.14.28 et environnement@mahina.pf

• Adaptation du calendrier pour prise en compte des jours fériés : **pour la collecte des bacs, consulter la page Facebook de la commune ou bien se renseigner auprès du Centre technique**

CALENDRIER PREVISIONNEL DE COLLECTE DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

2nd semestre 2025



Secteur TUAURU / TAHARA'A

Ordre de ramassage dans la semaine

- | | |
|-----------|---|
| T1 | Tuauru Fond de vallée : des témoins de Jéhovah à Chapman |
| T2 | Tuauru Début de vallée : de Pereua à Sipac |
| T3 | Bords de route / Baccino / Pota'a / Rond point bas Tahara'a |
| T4 | Cité JAY / Résidence OVIRI |

Semaines du

- | | | | |
|----|----------------|----|----------------|
| du | 07-juil | au | 11-juil |
| du | 11-août | au | 15-août |
| du | 15-sept | au | 19-sept |
| du | 20-oct | au | 24-oct |
| du | 24-nov | au | 28-nov |
| du | 29-déc | au | 02-janv |

Les déchets verts et encombrants peuvent être déposés le week-end précédent la date de collecte, merci de les séparer.

> SONT DES ENCOMBRANTS : le mobilier (tables, chaises, sommiers, canapé, etc.), les gros appareils électroménagers (cuisinières, réfrigérateurs, aspirateurs, machine à laver, etc.) et objets divers (vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisines, articles de sport)

> NE SONT PAS RAMASSEES : le verre => à déposer aux bacs prévus à cet effet aux parking du dispensaire et de l'entrée du RSMA

Les batteries de voiture, pots de peinture et solvants, huiles de moteur, ampoules et néons, piles, petits électroménagers et bouteilles d'Helium => contacter le Centre technique

• **INFORMATIONS SUR LES CONSIGNES DE TRI ET SIGNALEMENT DE DEPOTS SAUVAGES** : 40.48.14.28 et environnement@mahina.pf

• Adaptation du calendrier pour prise en compte des jours fériés : **pour la collecte des bacs, consulter la page Facebook de la commune ou bien se renseigner auprès du Centre technique**

CALENDRIER PREVISIONNEL DE COLLECTE DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

2nd semestre 2025



Secteur POINTE-VÉNUS

Ordre de ramassage dans la semaine

- P1** Fond de la Pointe Vénus jusqu'au cimetière Catholique / Taputuarai 1 & 2 / Bontan / Auguste / Coulon /
- P2** Quartiers Titine / Paofai / Aumeran
- P3** Raveino / Quartier Tafai jusqu'à la Socredo
- P4** Route du stade + bords de route

Semaines du

du	14-juil	au	18-juil
du	18-août	au	22-août
du	22-sept	au	26-sept
du	27-oct	au	31-oct
du	01-déc	au	05-déc
du	05-janv	au	09-janv

Les déchets verts et encombrants peuvent être déposés le week-end précédent la date de collecte, merci de les séparer.

> SONT DES ENCOMBRANTS : le mobilier (tables, chaises, sommiers, canapé, etc.), les gros appareils électroménagers (cuisinières, réfrigérateurs, aspirateurs, machine à laver, etc.) et objets divers (vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisines, articles de sport)

> NE SONT PAS RAMASSEES : le verre => à déposer aux bacs prévus à cet effet aux parking du dispensaire et de l'entrée du RSMA

Les batteries de voiture, pots de peinture et solvants, huiles de moteur, ampoules et néons, piles, petits électroménagers et bouteilles d'Helium => contacter le Centre technique

• **INFORMATIONS SUR LES CONSIGNES DE TRI ET SIGNALEMENT DE DEPOTS SAUVAGES** : 40.48.14.28 et environnement@mahina.pf

• Adaptation du calendrier pour prise en compte des jours fériés : **pour la collecte des bacs, consulter la page Facebook de la commune ou bien se renseigner auprès du Centre technique**

CALENDRIER PREVISIONNEL DE COLLECTE DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

2nd semestre 2025



Secteur MAHINARAMA

Ordre de ramassage dans la semaine

- | | |
|-----------|---|
| M1 | Les hauts de Mahinarama / Les Hameaux / rue Paradis / Hitira'a Mahana |
| M2 | Topara'a Mahana / Teanuhe 1 & 2 / Moanarama |
| M3 | Les Alizés + bords de route |
| M4 | Opaerahi + bords de route |

Semaines du

du	21-juil	au	25-juil
du	25-août	au	29-août
du	29-sept	au	03-oct
du	03-nov	au	07-nov
du	08-déc	au	12-déc
du	29-sept	au	03-oct

Les déchets verts et encombrants peuvent être déposés le week-end précédent la date de collecte, merci de les séparer.

> SONT DES ENCOMBRANTS : le mobilier (tables, chaises, sommiers, canapé, etc.), les gros appareils électroménagers (cuisinières, réfrigérateurs, aspirateurs, machine à laver, etc.) et objets divers (vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisines, articles de sport)

> NE SONT PAS RAMASSEES : le verre => à déposer aux bacs prévus à cet effet aux parking du dispensaire et de l'entrée du RSMA

Les batteries de voiture, pots de peinture et solvants, huiles de moteur, ampoules et néons, piles, petits électroménagers et bouteilles d'Helium => contacter le Centre technique

• **INFORMATIONS SUR LES CONSIGNES DE TRI ET SIGNALEMENT DE DEPOTS SAUVAGES** : 40.48.14.28 et environnement@mahina.pf

• **Adaptation du calendrier pour prise en compte des jours fériés** : pour la collecte des bacs, consulter la page Facebook de la commune ou bien se renseigner auprès du Centre technique

CALENDRIER PREVISIONNEL DE COLLECTE DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

2nd semestre 2025



Secteur SUPERMAHINA / AHONU

Ordre de ramassage dans la semaine

- S1** En partie haute de Supermahina :
rues Pafaite, Toerau, impasse Amoe
/ Maraamu / Amoe / Niuhi /
- S2** En partie basse de Supermahina :
rues Aorai, Ronui, Diadème, ligne
droite
- S3** En partie basse de Supermahina :
rues Aine, ligne droite, terrain de
jeu / Plaine : RSMA, St Paul, CEA,
- S4** Bord de route de ceinture : de
Tetuanui jusqu'à l'entrée de la
vallée de Ahonu

Semaines du

du	28-juil	au	01-août
du	01-sept	au	05-sept
du	06-oct	au	10-oct
du	10-nov	au	14-nov
du	15-déc	au	19-déc
du	19-janv	au	23-janv

Les déchets verts et encombrants peuvent être déposés le week-end précédent la date de collecte, merci de les séparer.

> SONT DES ENCOMBRANTS : le mobilier (tables, chaises, sommiers, canapé, etc.), les gros appareils électroménagers (cuisinières, réfrigérateurs, aspirateurs, machine à laver, etc.) et objets divers (vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisines, articles de sport)

> NE SONT PAS RAMASSEES : le verre => à déposer aux bacs prévus à cet effet aux parking du dispensaire et de l'entrée du RSMA

Les batteries de voiture, pots de peinture et solvants, huiles de moteur, ampoules et néons, piles, petits électroménagers et bouteilles d'Helium => contacter le Centre technique

• **INFORMATIONS SUR LES CONSIGNES DE TRI ET SIGNALEMENT DE DEPOTS SAUVAGES** :
40.48.14.28 et environnement@mahina.pf

• Adaptation du calendrier pour prise en compte des jours fériés : **pour la collecte des bacs, consulter la page Facebook de la commune ou bien se renseigner auprès du Centre technique**